

ASSEMBLÉE NATIONALE

31 octobre 2022

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-3115

présenté par
M. Bernalicis

ARTICLE ADDITIONNEL

AVANT L'ARTICLE 41:, insérer l'article suivant:

Mission « Administration générale et territoriale de l'État »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.